

Renouvellement du Conseil national : partis politiques et troisième âge

Autor(en): **J.-C.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **5 (1975)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Partis politiques et troisième âge

Vous allez devoir, le mois prochain, élire vos représentants au Conseil national. Vous tous, aînés, avez un important rôle à jouer dans cette élection. N'oubliez pas que vous êtes environ 750 000 retraités en Suisse et qu'il est vital, pour vous, pour ceux qui entreront prochainement dans le « troisième âge » de faire connaître vos désirs, vos besoins. Comment ? Tout simplement en votant pour le candidat qui vous semble pouvoir le mieux défendre vos intérêts. A cet effet, nous avons interrogé des responsables des principaux partis vaudois. Voici, dans l'ordre alphabétique de ces partis ce qu'ils désirent mettre en œuvre pour votre mieux-être.

Parti libéral :

« Pouvoir d'achat et solidarité des générations »

Il faut que la rente AVS conserve, demain, sa valeur d'aujourd'hui. A cet égard, ce qui compte, c'est le pouvoir

d'achat, beaucoup plus que le nombre des francs qui la composent. Les libéraux qui luttent pour une politique d'économie et d'équilibre, travaillent pour le troisième âge, tandis que les démagogues, qui ne cessent de demander des augmentations que rien ne finance, le ruinent... Le nombre des naissances, en Suisse, ne suffit plus à compenser celui des décès. Dans ces circonstances, le poids des rentiers, en progression, sera de plus en plus mal supporté par les cotisants, en diminution. Il faut tout faire pour éviter une rupture entre ces deux groupes, des vieux et des jeunes.

Le Parti libéral, pour éviter la rupture, attend peu de choses de l'Etat dont les tâches sont multiples et les ressources limitées, voire des partis qui empoisonnent les problèmes du troisième âge en les politisant.

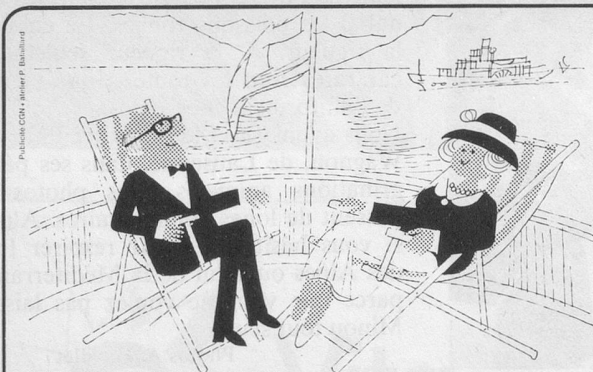
Il faut susciter la solidarité entre les générations... Aussi longtemps que des jeunes et des moins jeunes collaboreront librement, le troisième âge ne sera pas abandonné.

Enfin et surtout, le troisième âge ne doit pas s'enfermer dans une classe à part. Femmes et hommes comme les autres, ils demeurent utiles par leur expérience et leur amour.

Parti ouvrier populaire (POP) :

« Renforcer, par tous les moyens, le 1er pilier »

La politique des partis au pouvoir fait peser de lourdes menaces sur les bénéficiaires de l'AVS-AI. Au mépris des exigences sociales les plus élémentaires, la participation de la Confédération au financement de celles-ci a été amputée de 540 millions (41 %). Les cotisations ont été augmentées en proportion. Le Conseil fédéral persiste, en violation ouverte de la loi et de la Constitution, à refuser l'adaptation intégrale des rentes à la hausse des prix... Il s'agit là d'une offensive contre le système de l'AVS et contre les conditions d'existence de centaines



Une cure d'air et de repos bienfaisante

Pour échapper à la vie trépidante de notre temps, accordez-vous régulièrement une croisière régénératrice sur le bleu Léman.

Profitez donc des reposants bateaux de la CGN. Ils vous conduiront au grand large pour un « douce farniente » bienvenu.

Vous jouirez ainsi du soleil, de l'air pur et salubre du lac, magnifique réservoir de santé.

Utilisez des abonnements personnels et au porteur et demandez le prospectus-horaire aux principaux ports ou caisses des bateaux.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN

17, avenue de Rhodanie
Case postale
CH-1000 Lausanne-Ouchy 6
tél. (021) 263535

Succursale à Genève
Jardin-Anglais
CH-1204 Genève
tél. (022) 21 25 21



**Profitez encore pleinement de
vos croisières lémaniques
en voyageant les jours « sur semaine »**

NOUS VOUS RECOMMANDONS DU 22 JUIN AU 22 SEPTEMBRE 1975

De belles croisières en bateau



Tour du Haut Lac

en début d'après-midi
au départ de toutes les stations de Villeneuve à Lausanne

Croisière Lausanne - Riviera vaudoise

le matin et l'après-midi
au départ de toutes les stations de Lausanne au Bouveret

Tour du Petit-Lac

en début d'après-midi
au départ de Genève

Croisière Genève - Lausanne et retour

au départ de tous les ports de la Côte suisse

Restaurant de premier ordre à bord

Pour les autres croisières et promenades
renseignez-vous à la Direction (021) 26 35 35
ou à la succursale de Genève (022) 21 25 21

de milliers de vieillards, d'invalides, de veuves et d'orphelins...

D'autre part, on attend toujours le trop fameux 2e pilier dont on avait juré, il y a trois ans, qu'il était prêt à fonctionner immédiatement... Une fois encore, de puissants intérêts, ceux des banques et des compagnies d'assurances, l'ont emporté, avec l'appui de tout ce que la Suisse compte de gouvernemental. Le niveau de vie des rentiers AVS-AI est d'ores et déjà entamé. Dans ces conditions, le POP entend porter son effort essentiel sur la défense résolue de ces derniers, en renforçant, par tous les moyens, le 1er pilier, c'est-à-dire l'AVS proprement dite qui doit, à elle seule, assurer à tous une sécurité véritable et des conditions d'existence dignes d'être vécues.

Parti des paysans, artisans et indépendants, Union démocratique du centre (PAI-UDC) :

« Une société une et indivisible »

Spécialement ces dernières décennies, on a oublié une vérité fondamentale : de la naissance à la mort, l'être humain fait partie d'une société qui doit rester une et indivisible. Chacun doit s'intégrer dans cette société par une conception verticale, de l'enfance à la vieillesse. Nous voyons, maintenant, qu'une intégration horizontale de personnes dont on motive les activités et les loisirs uniquement sur le plan de l'âge, comporte de nombreux inconvénients... Notre conception de cette intégration verticale implique que :

1. les pouvoirs publics doivent exiger que dans chaque habitation soient créés des logements pourvus d'équipements spécialement étudiés ;
2. les sociétés locales (en particulier celles « de développement ») doivent veiller à intégrer la population dans les mêmes activités et éviter autant que possible les cloisonnements ;
3. l'école, en plus de la famille, doit apprendre aux enfants le rôle que chaque être humain doit jouer, tout au long de sa vie, et insister sur ce que doivent être les rapports humains, selon une pensée de C.-F. Ramuz : « L'homme ne vit pas de grade mais d'égards. »

Cependant, le troisième âge ne doit pas se trouver dans une dépendance trop marquée à l'égard de la société. Tout doit être tenté (plan fiscal et plan sécurité sociale) pour mettre les rentiers AVS et ceux qui, en plus, vivent de l'épargne, à l'abri de l'inflation.

Parti radical :

« Respect de la personne et solidarité »

La prévoyance vieillesse, la sécurité sociale, telles que les radicaux les conçoivent, reposent sur deux principes essentiels qui ont, pour eux, valeur de doctrine :

- le respect de la personne libre et responsable ;
- la solidarité qui unit les hommes de toutes les conditions et leur permet de s'entraider.

De la combinaison de ces deux notions résulte une solidarité et une répartition des frais, comme des responsabilités, entre générations, entre catégories de revenus, entre couples et personnes seules, entre classe active et retraités. Dans l'immédiat, les radicaux défendent notamment les postulats suivants :

- développement de l'AVS-AI (1er pilier) et des caisses de retraites (2e pilier) sur la base de l'article constitutionnel voté en 1972 ;
- appui à l'épargne (3e pilier) par des mesures d'allègements fiscaux ;
- révision de la législation fédérale en matière d'assurances-maladies et accidents ;
- attention plus soutenue à la prévoyance non matérielle de la vieillesse, par la création d'occupations, l'institution de la « retraite à la carte », et par des formes adéquates de cohabitation entre jeunes et moins jeunes ;
- statut social de l'agriculture adapté aux conditions propres à cette profession (charte sociale agricole)...

Parti socialiste :

« Des besoins prioritaires légitimes »

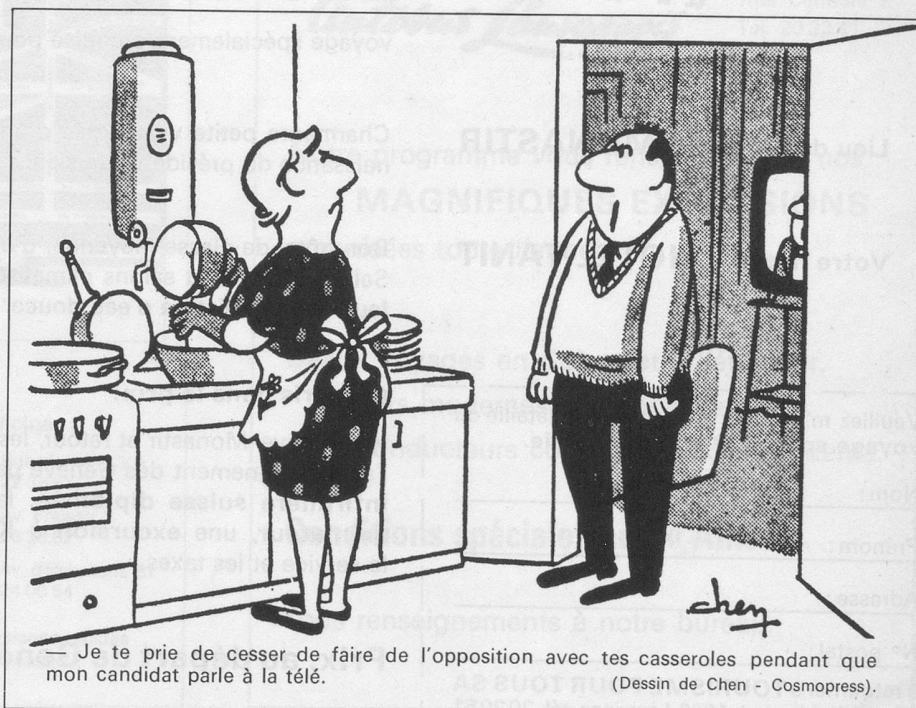
Face à des affirmations de la droite, il faut faire reconnaître, comme légitimes, des besoins prioritaires tels que : dignité, sécurité, santé et joie de vivre. Or, pour beaucoup de politiciens, celui ou celle qui n'a pas su constituer une petite fortune ou une pension que l'inflation n'entamerait pas ne doit s'en prendre qu'à lui-même...

L'AVS ne représente vraiment qu'un revenu complémentaire. Un revenu de cette importance ne doit pas être imposé...

Assurer le troisième âge de nos bons sentiments, de nos vœux les meilleurs et emballer le tout dans un beau programme électoral ne suffit à personne. Il convient de mener une politique cohérente, qui place le besoin de justice sociale au premier rang de tous nos objectifs. Et ce n'est pas si facile... Lorsque la droite et le centre proposent de limiter l'apport financier de la Confédération à l'AVS et d'augmenter les cotisations, vous rendez-vous compte du calcul diabolique ? Il consiste à entraîner les citoyens actifs à dire : « Halte ! Nous payons trop ! » En entendant formuler de tels projets, on ne peut que se demander : « A qui profite le crime ?... »

Notre principal souci en ces temps plus difficiles : renforcer la solidarité entre tous les groupes sociaux et professionnels qui composent le peuple suisse.

(Enquête de J.-C. B.)



(Dessin de Chen - Cosmopress).